

EMPLOIS

des principes qui permettent de libéraliser progressivement l'accès au marché et de réglementer les échanges dans le secteur des services.

PROTECTION DE L'ACCÈS

- Nous voulons conclure un accord formel qui institue un mécanisme de règlement effectif, efficient et équitable des différends commerciaux, un accord qui prévoit une période d'ajustement pour sa mise en application et qui préserve le droit de chacun de mener des politiques indépendantes favorisant la réalisation des objectifs nationaux fondamentaux qui lui sont propres.

D'une façon ou d'une autre, ces négociations touchent tous les secteurs de l'économie canadienne. Les dossiers sont complexes et difficiles, surtout lorsqu'il s'agit de faire oeuvre de pionnier. Les négociations sont dures. Elles supposent des concessions de part et d'autre. Chaque point soulevé influe sur tous les autres et il ne sera possible de peser les concessions réciproques qu'à la toute fin du processus. Pour qu'il y ait entente, il faut que le Canada et les États-Unis y voient tous deux des gains nets pour leur économie. Plus large sera l'accord, plus importants seront les avantages économiques pour les deux parties. 🍁

LES "NON-NÉGOCIABLES"

- *Notre indépendance politique: nous ne négocions pas avec les États-Unis une union douanière ou un marché commun.*
- *Notre patrimoine national: nous maintenons notre droit d'établir nos politiques sociales et culturelles et de favoriser notre développement régional.*

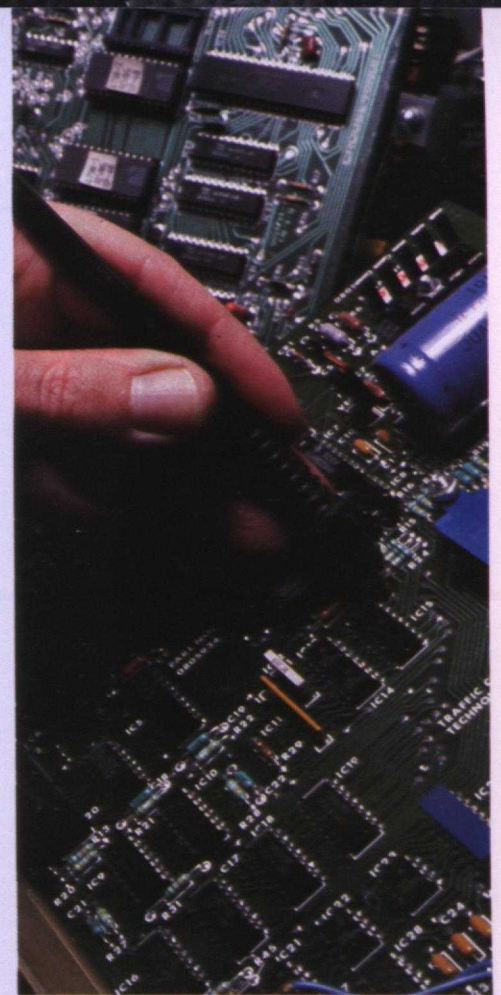
Le commerce est le moteur de la croissance. Il profite à tout le monde. Il engendre la richesse et le progrès économique en stimulant l'investissement, la production, l'emploi et le revenu. La suppression des obstacles au commerce est donc essentielle. Dans ses doubles négociations commerciales, le Canada vise d'abord et avant tout la croissance économique et la création d'emplois.

Pour chaque milliard de dollars d'exportations, environ 15 000 emplois sont créés au pays. Il nous suffirait d'augmenter d'un point de pourcentage notre part du commerce mondial pour créer 400 000 emplois chez nous. Ou encore, si les négociations nous ouvraient les portes des marchés publics américains et si nous pouvions obtenir un pour cent de ces marchés, plus de 100 000 emplois pourraient être créés.

D'un autre côté, les forces protectionnistes ont déjà mis en péril des milliers d'emplois existants et en menacent un plus grand nombre encore. On estime qu'une baisse de 10 % de nos exportations vers les États-Unis pourrait entraîner la perte de 250 000 emplois au Canada. Comment, dans ces conditions, pourrait-on envisager le maintien du statu quo dans nos relations commerciales avec les Américains?

Un accord commercial global avec les États-Unis pourrait ouvrir la voie à un climat plus propice à l'investissement, à la mise en place de nouvelles usines productives, à des économies d'échelle, à une spécialisation plus poussée, à une productivité accrue et à des emplois meilleurs et plus sûrs – des emplois d'avenir.

Une productivité accrue se traduit par de nouveaux emplois, une baisse de l'inflation, une meilleure croissance économique et une nouvelle richesse à affecter aux objectifs sociaux, culturels et régionaux. Il existe un rapport direct entre la pro-



ductivité et les emplois: les revenus grimpent en même temps que la productivité, ce qui en retour accroît le pouvoir d'achat qui, par ricochet, crée encore plus d'emplois. L'histoire de la libéralisation du commerce sous l'égide du GATT confirme cet enchaînement de causes.

Il ressort de la plupart des études faites jusqu'ici que la libéralisation de nos échanges avec les États-Unis aurait des retombées positives sur l'emploi. Dans son exposé d'octobre 1986 intitulé *En pleine mutation*, le Conseil économique du Canada affirme que cette libéralisation pourrait faire grimper notre produit national brut de 3,6 % d'ici 1995. Le Conseil prédit en outre que l'inflation fléchirait et que plus de 370 000 emplois pourraient être créés.

Le Conseil a également examiné les risques qu'entraîneraient l'échec des négociations et le maintien du protectionnisme américain. Suivant ce scénario, la croissance réelle du PNB pourrait être inférieure de 5 % aux prévisions, le chômage pourrait grimper de 2,4 %, et 525 000 emplois pourraient être perdus.

Toute entente commerciale avec les États-Unis ou avec nos partenaires